

CANADA
PRONVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
NO. DE COUR : 200-17-038647-269

COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC
(Chambre commerciale)

DANS L'AFFAIRE DE LA LIQUIDATION DE :

EXCELGRAN COOPÉRATIVE

- et -

RESTRUCTURATION DELOITTE INC.

LIQUIDATEUR

LETTRE D'INSTRUCTIONS

La présente lettre d'instructions est émise conformément à l'ordonnance de traitement des réclamations (« **Ordonnance de traitement des réclamations** ») rendue le 27 février 2026 par le Tribunal, dans le présent dossier. Une copie de cette dernière peut être consultée sur le site internet du Liquidateur à l'adresse : www.insolvencies.deloitte.ca/Excelgran.

La présente lettre d'instructions vise à assister les Créanciers au moment de compléter un Formulaire de preuve de réclamation et de le déposer auprès du Liquidateur.

La présente lettre d'instructions ne se substitue pas à l'Ordonnance de traitement des réclamations. En cas de disparité entre la présente lettre d'instructions et l'Ordonnance de traitement des réclamations, cette dernière aura préséance.

Les termes et expressions débutant par une lettre majuscule ont le sens qui leur est attribué dans l'Ordonnance de traitement des réclamations.

1. Tout Créancier ayant une Réclamation à faire valoir doit compléter un Formulaire de preuve de réclamation et le remettre au Liquidateur par courrier recommandé, par messenger, par télécopieur ou par courriel à :

Restructuration Deloitte inc.
À l'attention de : Éric Vincent et Mykael Martel
Adresses électroniques : evincent@deloitte.ca et mmartel@deloitte.ca
801, Grande-Allée Ouest, bureau 350
Québec (Québec) G1S 4Z4
Télécopieur : 418 624-0414

2. Le Formulaire de preuve de réclamation doit être remis au Liquidateur **avant la Date limite de dépôt des réclamations (31 juillet 2026, à 17 h 00 (heure de l'Est))**.

3. Le Formulaire de preuve de réclamation doit être accompagné de :
 - a) Un état de compte complet et détaillé en date du 27 février 2026;
 - b) Tout document et témoignage permettant au Liquidateur d'établir le bien-fondé de la Réclamation.
4. Le Formulaire de preuve de réclamation doit être signé par un représentant dûment autorisé du Créancier.

Pour toute question relative à la présente lettre d'instructions ou au Formulaire de preuve de réclamation, veuillez vous adresser au Liquidateur par courriel à l'adresse mmartel@deloitte.ca.

Fait à Québec, ce 11^e jour de mars 2026.

RESTRUCTURATION DELOITTE INC.
En sa qualité de liquidateur d'Excelgran Coopérative